



Bulletin
N°74
JUN 2024



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

BULLETIN RETRAITÉ·ES



POUR UN BEL ÉTÉ DE CONQUÊTES SOCIALES

VOTONS !

LE SECTEUR RETRAITÉ·ES ET SES REPRÉSENTANT·ES

Philippe ANDRIEUX	Suzanne FORGET
Marie-Claude BAUDELET	Louise GAVARY
Martine BESSEIGE	Viviane GOBEAUT
Joseph BOULC'H	Didier KNOSP
Marc BOULOGNE	Michel LOREAU
Michèle BUCLON	Michel OSSAKOWSKY
Paulette CADET	Elisabeth POGGI
Christine CHAFIOL	Roland ROUZEAU
Bernard CHARLIER	Martine SOREAU
Patrick CHEVALLIER	Edouard VERNIER
Nicole COULON	Gérard WERMELINGER
Michel CREMONESI	Andrée ZELEZ
Robert DALMAS	

Les digues en passe de sauter

Les résultats des élections européennes ont produit un véritable choc. L'extrême droite a atteint des niveaux considérables qui bouleversent, au-delà du politique, une grande partie de la population française. C'est le moment choisi par Macron pour dissoudre l'Assemblée nationale, toujours persuadé, seul contre tous, d'être le seul rempart face à l'extrême droite... De plus en plus déconnecté du réel, il fait courir à notre pays le risque d'un gouvernement piloté par le Rassemblement national. L'électrochoc qui s'en est suivi a conduit les partis politiques de gauche à se rassembler pour faire front et à construire, dans l'urgence, un pacte de législature. Ce programme, bien qu'incomplet, s'appuie sur les mobilisations et revendications des mouvements sociaux conduits ces dernières années. Face aux programmes du RN ou de renaissance, le pacte de gauche nourrit des espoirs non négligeables qui restent à concrétiser dans les urnes mais également après en ne lâchant pas nos revendications et la nécessité de la mobilisation sociale.

L'avenir est incertain mais il n'est pas encore dessiné. Porter un autre choix de société avec plus de justice sociale, un combat résolu contre les inégalités, un « vivre ensemble » reconstruit, une protection sociale qui nous protège tous·tes et chacun·e... devient plus que nécessaire. Les prochaines législatives seront d'un enjeu considérable pour battre et faire battre l'extrême droite et une de nos responsabilités est de montrer leur vrai visage.

La période est trouble et, dans ces conditions, le SNEP-FSU a décidé de soutenir le programme du Nouveau Front Populaire dans l'espoir d'ouvrir des perspectives pour de nouvelles avancées sociales.

Voter et appeler à voter, voilà le mot d'ordre de cette fin d'année

Édito écrit le 18 juin 2024



Benoît HUBERT
co-secrétaire général

Sommaire

ÉDITO

- Les digues en passe de sauter

p.2

ACTUALITÉS

- Élections européennes : la montée du RN, bilan de la politique d'E. Macron
- Corrélation ?
- Les institutions de l'Union Européenne

p.3-4

VIE SYNDICALE

- Retraité·e syndiqué·e SNEP : où suis-je ? Dans quel état j'erre ?
- Retraite, réversion : toujours moins ?

p.5-6

JOP 2024

- JO PARIS 2024 : une fête mal partagée
- Christelle Schulte, notre secrétaire départementale SNEP Olympique

p.7-9

CULTURE & VOUS

- « Plus grands que le monde » de Meredith Hall
- « Terrasses ou Notre long baiser si longtemps retardé » de Laurent Gaudé
- « Petiote » de Benoît Philippon
- « Katie » de Michael Mc Dowell
- Notre dernière expo d'avril 2024

p.10-11

SYNDICALISATION & SÉJOURS

p.12

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LA MONTÉE DU RN, BILAN DE LA POLITIQUE D'EMMANUEL MACRON

Le score important réalisé par le RN, auquel il faut rajouter les dissident-es autour de Marion Maréchal Le Pen, provoque une profonde inquiétude pour l'avenir de notre démocratie.

L'extrême droite monte dans plusieurs pays en Europe. Comment ne pas s'interroger sur les raisons de cette progression. Les difficultés financières pour finir les fins de mois progressent partout, avec en France, un tiers de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté, pen-

dant qu'en Europe les 1 % les plus riches voient leurs profits flamber.

À ce jour, le manque d'unité politique n'a pas été à même d'apporter une autre voie pour enfin permettre une meilleure répartition des richesses que les salarié-es produisent et qu'ainsi chacune et chacun puisse vivre décemment.

La dissolution de l'Assemblée nationale annoncée par le Président de la République doit permettre de rassembler l'ensemble des forces politiques s'engageant à ouvrir une autre direction



que celle du cumul des richesses par quelques-un-es.

Elle doit être l'occasion, par des engagements communs, d'opposer une réelle force à la montée de l'extrême droite.

Il n'y a aucune fatalité à la situation que nous vivons.

Notre force nous la tenons de notre capacité à nous mobiliser et nous rassembler face à toute politique contraire à l'intérêt de l'ensemble de la population dont celle, aujourd'hui, menée par notre Président.

Avec la FSU et le groupe des 9 nous disposons d'outils de lutte et de rassemblement dont chacun-e d'entre nous peut se servir afin de sensibiliser nos concitoyen-nes et continuer la pression auprès du gouvernement.

Même si le gouvernement a précipité sciemment la date de nouvelles élections, rien n'est joué à l'avance.

Il nous appartient à toutes et tous de faire barrage à l'extrême droite dans ses diverses composantes et pousser pour que chacun et chacune d'entre nous, actif, active et retraité-e bénéficie des richesses que la 7^{ème} puissance du monde produit chaque année.

Bref CORRÉLATION ?

L'Aisne est un département de la région "Hauts de France".

Dans ce département le score du RN réalisé aux élections européennes est, avec 50,64 % des suffrages exprimés pour Jordan Bardella, le plus haut de toute la France (métropolitaine). Les raisons sont-elles à trouver dans le programme du RN ? Pas sûr...

Saint-Quentin, le 12 juin : France inter demande aux électeurs-rices du RN les raisons de leur choix ; extraits :

« C'est la première fois que je vote pour le RN ».

« On donne à tous ceux qui... mais nous on n'a rien ».

« On en a ras le bol de tout... de toutes les augmentations, des charges. Les gens galèrent pour vivre ».

« Il faut du changement et J. Bardella parle bien ».

« Je pense que c'est le seul qui peut remettre un peu d'ordre en France » (19 ans, vote pour la 1^{ère} fois).

Il y a « trop d'étrangers qui immigreront en France ». « Mais je ne suis pas raciste », se dit convaincu que le « Rassemblement National pourra sauver la France ».

« Avec le RN... on ne sait pas non plus... C'est un peu l'inconnu... Mais pourquoi pas » (retraitée)

Pour se rendre compte que ces votant-es RN ne connaissent pas le programme du RN. Mais que toutes et tous « en ont marre » d'être mal traité-es .

Mais qui les maltraite depuis l'élection présidentielle ?

« La généralisation du vote RN traduit un malaise social qui dépasse la question du racisme » :

Luc Rouban - Centre de recherches politiques de Sciences Po (Le Monde).

Viviane GOBEAUT

Bernard CHARLIER

LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE PARLEMENT EUROPÉEN

c'est la seule institution de l'Union européenne élue directement par les citoyen-nes. Nous venons de l'élire le 9 juin. Il est composé de 705 député-es. Il exerce trois pouvoirs fondamentaux : législatif (initiative des lois), budgétaire et contrôle politique. Il siège à Strasbourg en séance plénière (1 semaine/mois) et à Bruxelles pour le travail en commission.

LE CONSEIL EUROPÉEN

réunit les chef-fes d'État et de gouvernement des 27 pays membres de l'Union européenne. Agissant le plus souvent en amont des décisions européennes, il définit ses grandes orientations, impulse les principales mesures et joue un rôle d'arbitre en cas de blocage. Ses décisions requièrent, sauf exception (par ex. élection de son président, celui de la commission, des affaires étrangères, de la BCE ...), l'unanimité.

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

également dénommé "Conseil des ministres de l'Union européenne" ou "Conseil", il réunit les ministres des États membres par domaine d'activité. Il est, avec le Parlement européen, l'institution législative de l'Union européenne.

LA COMMISSION EUROPÉENNE

comprend 27 membres soit 1 par état membre. Dirigée par Ursula von der Leyen depuis 2019, la Commission européenne est l'organe exécutif de l'UE. Politiquement indépendante, elle propose les textes législatifs européens avant de les mettre en œuvre et de veiller à leur application. Elle siège à Bruxelles.



LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE).

Autorité judiciaire, elle veille au respect du droit européen en contrôlant les actes des autres institutions, mais aussi son application par les états membres. Elle siège à Luxembourg.

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE)

est responsable de la politique monétaire de la zone euro depuis le 1^{er} janvier 1999. Indépendante des États membres, la BCE régule la quantité de monnaie en circulation et fixe ses taux directeurs. Elle est aujourd'hui présidée par Christine Lagarde.

LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

est chargée de contrôler la bonne gestion du budget. Elle vérifie que les fonds de l'UE sont correctement comptabilisés et que les dépenses sont effectuées conformément à la réglementation en vigueur.

NE PAS CONFONDRE :

LE CONSEIL DE L'EUROPE

est une organisation internationale différente de l'UE. Il rassemble, 46 états membres (dont ceux de l'UE) et des états observateurs (dont Israël !). Il a des compétences en matière de droits de l'Homme et de démocratie. La Russie en a été exclue à la suite de l'invasion de l'Ukraine. Il siège à Strasbourg.

LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

est la principale instance du Conseil de l'Europe. Elle en est l'organe juridique. Elle protège et promeut les droits humains et les droits sociaux (hors questions de défense). Elle statue sur les requêtes individuelles fondées sur la Convention européenne des droits de l'homme. Elle veille à la conformité des décisions de justice des états membres à la Convention Européenne.



RETRAITÉ·E SYNDIQUÉ·E SNEP : OÙ SUIS-JE ? DANS QUEL ÉTAT J'ERRE ?

Syndiqué·es au SNEP-FSU, nous recevons des publications de diverses organisations et sommes invité·es par elles aux initiatives revendicatives des retraité·es. Comment s'y reconnaître ?
Essai de clarification à partir des questions que peut se poser un·e syndiqué·e.

Je reçois plusieurs publications, du SNEP, de la FSU etc... Pourquoi ?

Syndiqué·e au SNEP-FSU, tu reçois le bulletin national du SNEP adressé à tous·tes les collègues actifs·ves et retraité·es. Ce bulletin traite essentiellement des sujets relatifs à notre enseignement et à nos catégories d'enseignants.

De même, tu reçois un bulletin national de la FSU, notre fédération, à laquelle adhère le SNEP et qui regroupe des syndicats des Fonctions Publiques, du secteur de l'enseignement ou autres secteurs professionnels des FP. Il traite plus largement de toutes les questions communes à celle-ci.

Mais je reçois aussi des bulletins « retraité·es »

Oui, le SNEP-FSU comme d'autres syndicats les plus importants en adhérents (SNES, SNUipp ...) éditent également des bulletins spécifiques retraité·es, généralement trimestriels, consacrés spécifiquement aux problèmes les concernant.

La FSU publie également un bulletin trimestriel « retraité·es ».

À quelle activité syndicale correspondent ces bulletins ?

Au SNEP-FSU nous avons une commission nationale retraité·es qui fonctionne régulièrement. Elle s'efforce de trouver des relais dans les académies, ce qui est le cas dans environ la moitié d'entre

elles. Elle a une fonction de réflexion, d'information des collègues, de lien avec le secrétariat national, d'impulsion de l'action spécifique retraité·es. De telles commissions existent également dans d'autres syndicats.

La FSU regroupe dans une Section Fédérale des Retraités Nationale (SFRN) les représentant·es retraité·es des divers syndicats de la fédération. Elle se nourrit de leur réflexion et de leurs propositions, impulse l'action (interventions auprès des administrations, des élus·e, du gouvernement). Elle entretient les liens avec les structures de retraité·es des confédérations. Son rôle est important. Son activité est régulière.

Des SFR existent également dans les

départements, mais ne sont pas structurées effectivement dans tous. Elles ont les mêmes fonctions que la SFRN, adaptées aux contextes départementaux.

Mais je reçois également un bulletin de la FGR-FP. De quoi s'agit-il ?

La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP) est une structure à mi-chemin entre l'associatif et le syndicalisme. Elle a été créée en 1936 pour porter les revendications spécifiques des retraité-es de la Fonction publique. Elle regroupe à la fois des syndicats et des adhérents directs. Lors de la scission de 1947 (CGT, FO, Autonomes, notamment FEN se séparent) elle demeure un cadre unitaire pour regrouper les retraité-es des diverses confédérations. Cette fonction va s'amoinrir au cours des décennies, chaque confédération « cultivant » sa propre structure « retraité-es » avec des syndicats qui quitteront progressivement la FGR-FP. Elle va subir un nouvel affaiblissement avec la scission de la FEN en 1992 (UNSA et FSU) : les syndicats de l'UNSA se retireront progressivement de la FGR-FP.

Aujourd'hui, elle regroupe très majoritairement des syndicats de la FSU (15 syndicats et plus de 80 % des adhérent-es), 4 syndicats de l'UNSA, 2 de Solidaires (SUD), 2 Autonomes, 1 de FO, et des adhérents directs.



Mais est-ce que tout ça ne fait pas double voire triple usage ?

Le SNEP-FSU a une spécificité dans laquelle se reconnaissent les collègues. La FSU joue un rôle important de coordination des syndicats FSU et nous l'avons dit, de lien avec les autres organisations syndicales. La FGR a eu un rôle historique indéniable. Peut-elle le maintenir ? Les publications ne traitent-elles pas des mêmes sujets ? Ce sont des questions qui méritent débat. D'autant plus qu'a émergé une nouvelle structure, le G9.

Qu'est-ce donc que ce G9 (Groupe des 9) parfois cité dans nos articles ?

Le G9 est une structure informelle. Elle n'est pas régie par des statuts. Elle réunit sur la base du volontariat, au niveau des retraité-es, 6 organisations syndicales : CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires et 3 associations : FGR ; Ensemble et LSR (Loisirs Services Retraités).

La question peut donc sembler renvoyer à la précédente. Mais d'une part ; le G9 a un fonctionnement souple qui cherche

(et réussit jusque-là) à préserver l'unité. Il peut arriver qu'une ou plusieurs organisations ne participent pas à une initiative ou action donnée. Cela ne remet pas en cause pour autant la continuité de sa participation au groupe. Le G9 a fêté ses 10 ans d'existence en mai. Il se réunit et travaille régulièrement. C'est un atout très important pour conduire l'action des retraité-es sur leurs revendications communes, pour intervenir auprès des pouvoirs publics...

On peut regretter que, pour l'instant, la CFDT et l'UNSA n'y participent pas. Mais des évolutions se font jour dans certains départements où l'une ou l'autre de ces deux organisations s'associent parfois aux actions du G9.

Nous pensons vous avoir apporté quelques éclairages utiles. Nous sommes prêts à répondre à d'autres de vos interrogations et à accueillir vos réflexions et propositions.

Roland ROUZEAU

Bref RETRAITE, RÉVERSION : TOUJOURS MOINS ?

La pension de réversion vous connaissez. Ce dispositif, est ancien. Créé en 1853 pour les conjointes de fonctionnaires, puis en 1935 pour toutes les salariées. Historiquement il était d'abord ouvert exclusivement aux femmes puis a été élargi sous conditions aux hommes.

Le gouvernement Attal a saisi le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) pour qu'il mène une étude sur le sujet. Pour améliorer le système ? On peut vraiment en douter. D'autant plus que le

président du COR Pierre-Louis BRAS qui faisait preuve d'une certaine indépendance d'esprit vient d'être remplacé par Gilbert CETTE, disons plus en phase avec la pensée macronienne.

Ce dont il est question en réalité, c'est la remise en cause de la réversion. Soit pour la supprimer totalement - ce dont rêvent le gouvernement et ses soutiens - soit, ce qui leur semble plus accessible dans un premier temps, pour la plafonner sous conditions, notamment de ressources.

Par ailleurs, la majoration de la durée de cotisation pour enfants est aussi dans le collimateur.

Le Groupe des 9 (organisations de retraités), vient de se pencher sur la question dans un récent colloque. Retraités-es, actifs et actives - comme futur-es retraité-es - nous sommes tous et toutes concerné-es. Tenons-nous informé-es de l'évolution du dossier, restons vigilantes et vigilants et tenons-nous prêt-es à agir le cas échéant.

Roland ROUZEAU

JO PARIS 2024 : UNE FÊTE MAL PARTAGÉE

Certains décisions prises pour assurer un bon déroulement des JO à Paris n'assureront pas, semble-t-il, que « *Tout le monde sera de la fête* » !

Certes, pour la cérémonie d'ouverture sur la Seine, parmi les 326 000 personnes autorisées, 222 000 vont pouvoir bénéficier de la gratuité du spectacle sur invitation : un peu moins de 10 000 invitations proposées par le mouvement sportif, 75 000 par les collectivités et un peu moins de 140 000 par les 3 puissances invitantes que sont Paris, le Comité d'Organisation des JOP et l'État. Actuellement, aucune précision n'est donnée sur les critères qui seront retenus pour ces invitations.

(Si vous ne recevez pas d'invitation... en tant que VIP, grâce à l'agence « *On Location* » qui propose une offre « *haut de gamme* », avec pont ou péniche privatisés, vous pourrez suivre la cérémonie pour un prix plancher de... 5 500 euros !)

Des étudiant-es parisien-nés chassés de leur logement

Environ 3 000 logements CROUS réquisitionnés (12 résidences universitaires CROUS concernées), mais aussi

les logements privés : les pompiers, les forces de l'ordre, les soignant-es... occuperont les chambres des étudiant-es toute la durée des JO à Paris.

45 000 bénévoles engagés pour les JO ne seront pas logés

Si le statut du bénévolat est précis : « *action non obligatoire et sans tirer de profit* ». Il interroge néanmoins sur les problèmes d'hébergement des personnes concernées, au regard de l'importance des missions et des tâches qu'elles devront effectuer pendant les JO. Par exemple : « *accueil et l'information des visiteurs - Gestion des transports et de la logistique - Assistance aux athlètes et aux délégations sportives - Coordination des cérémonies et des animations culturelles - Soutien aux opérations médicales et de sécurité...* ».

« Les volontaires savaient qu'ils ne seraient ni payés, ni hébergés » (délégué interministériel aux JO 2024).

Les SDF évacués de Paris

5 000 places d'hébergement d'urgence viennent d'être supprimées dans la capitale en raison des JO : Les SDF évacués de Paris seront déportés dans des « *lieux d'accueil provisoires régionaux* ».

« *Des gens en situation de grande précarité déplacés à la hâte et sans solution de rechange durable* » (Stéphane Floccari - Professeur agrégé - Docteur en philosophie et Enseignant à l'INSEP).

Une conséquence immédiate : à Amiens, un arrêté anti-mendicité vient d'être voté par la mairie et mis en place du 1^{er} mai jusqu'au 31 août : « *par crainte de voir affluer à Amiens de nombreuses personnes sans domicile fixe priées de quitter Paris avec les Jeux Olympiques d'été* » et pouvant créer « *insécurité grandissante et nuisances liées à la mendicité* ».

Plusieurs associations ont immédiatement introduit une action en justice pour un recours en annulation : le 15 mai, l'arrêté anti-mendicité a été suspendu par le tribunal administratif.

Une réaction positive contre ce "nettoyage social" : l'occupation pendant 2 jours du lieu culturel, « *le 104* » par le collectif des jeunes du Parc de Belleville qui rassemble des centaines de mineur-es isolé-es et sans papier : l'occupation, suivie d'une manifestation à Paris avec le slogan « *Pas de logement pas de JO* », a permis que 165 places d'hébergement leur soient proposées.

L'augmentation du coût de la vie à Paris...

La hausse du prix des transports (bus, métro, RER) alors que la circulation automobile dans Paris et dans les banlieues sera très restreinte voire interdite, mais aussi l'augmentation délirante des tarifs pour les nuitées en chambres d'hôtel, chez les particuliers et pour les locations en B&B... vont sérieusement impacter la participation d'un grand nombre de participant-es à la fête.

« Jeux populaires ? »... « Tout le monde sera de la fête ? »... On peut sérieusement en douter !

Viviane GOBEAULT





CHRISTELLE SCHULTE, NOTRE SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTALE (S2) SNEP OLYMPIQUE

Collègue de Christelle dans un collège de Verdun entre 2004 et 2017, j'ai eu l'immense chance de connaître une professeure d'EPS aussi humble que remarquable ainsi que d'une précieuse amie. J'ai éprouvé une très grande satisfaction qu'elle accepte de me succéder lors de mon passage à la retraite en 2021. Elle forme maintenant avec Marie-Inès Breniaux un duo de S2 Meuse unanimement apprécié par les collègues et reconnu dans les instances.

Lors du dernier séjour organisé par le « SNEP toujours » elle avait, avec Marie-Inès, rencontré nos collègues retraitées au Centre Mondial de la Paix de Verdun.

On connaît moins le parcours sportif de Christelle. Par modestie, elle en parle peu mais en cette année olympique,

il me semblait important de l'évoquer. Ce parcours remarquable qui s'est vite doublé de ses études en STAPS, a eu une influence sur la professeure qu'elle est devenue.

Les débuts

Après avoir pratiqué plusieurs activités sportives, Christelle est arrivée tardivement, et un peu par hasard, à l'aviron. C'est à l'occasion d'un stage estival à Besançon en 1989, alors qu'elle était en classe de troisième, qu'elle découvre l'activité.

Attirée immédiatement par l'aviron, Christelle s'inscrit au club et va performer rapidement.

Si elle avoue ne pas avoir été « prédestinée » à accéder au haut niveau dans son univers d'enfant et d'adolescente, ses qualités physiologiques et une vo-

lonté tenace vont lui permettre de progresser très vite.

Elle commence les compétitions dès 1989 et obtient rapidement des résultats spectaculaires.

La marche vers les Jeux Olympiques

7^{ème} aux sélections nationales juniors en 1991, Christelle remporte les mêmes sélections une année plus tard et participe à sa première compétition internationale en 1992. Elle prend la 5^{ème} place en skiff aux Championnats du Monde juniors à Montréal.

Passée sénior lors de la saison 1992-1993, Christelle engrange les performances internationales, tout en débutant ses études supérieures en STAPS à Lyon (nous y reviendrons plus loin).

En skiff, elle gagne la Coupe des Nations (pour les moins de 23 ans) en Grèce et finit 12^{ème} au Championnats du Monde organisés en Tchécoslovaquie.

À partir de la saison 1993-1994, notre rameuse change de bateau, s'engage dans le « deux de couple poids léger » mais ses résultats restent exceptionnels. Lors de cette saison, avec sa partenaire Bénédicte Luzuy, elle finit à une excellente 4^{ème} place aux Championnats du Monde d'Indianapolis (USA).

En 1995, les deux partenaires qualifient « la coque » pour les JO d'Atlanta lors des Championnats du Monde qui se déroulent en Finlande.

Malheureusement, les épreuves de sélection pour les JO reposant sur une compétition en skiff, Christelle ne participera aux JO. d'Atlanta qu'en tant que remplaçante.

Des Jeux d'Atlanta (1996) à ceux de Sydney (2000) en passant par le CAPEPS (1998)

Alors qu'elle avait qualifié le bateau, Christelle n'a pas vécu son statut de remplaçante à Atlanta comme une injustice mais comme un échec personnel. Elle se lance alors un double défi sur cette olympiade : la participation aux JO de Sydney et l'obtention du CAPEPS.

Sur le plan sportif, elle brille encore aux Championnats du Monde. Toujours en deux de couple P.L., elle finit à la 6^{ème} place à Aiguebelette en 1997 et termine au pied du podium à Sainte-Catherine au Canada en 1999. Cette place de

4^{ème} permet de qualifier le bateau pour les Jeux Olympiques de Sydney pour lesquels Christelle assurera sa place de titulaire.

Entre ces deux Championnats du Monde, elle ne participera qu'à des compétitions nationales pour préparer au mieux le CAPEPS qu'elle obtiendra en 1998.

Son vécu aux JO de Sydney

Logée au village olympique comme la majorité des athlètes, Christelle a apprécié de pouvoir échanger avec d'autres sportifs-ves même si elle était focalisée sur son épreuve. Elle a particulièrement aimé pouvoir vivre de l'intérieur la cérémonie d'ouverture.

La concentration importante des sportifs-ves au village olympique rend tout complètement démesuré (réfectoires, salles d'entraînement...).

Sur le plan sportif, elle obtient une très honorable 7^{ème} place en « deux de couple » associée à Bénédicte Luzuy-Dorfman avec laquelle elle avait débuté.

Sportive de haut niveau et professorat d'EPS

La poursuite de ces études en STAPS à Lyon associée à un entraînement de haut niveau n'a pas été de tout repos.

Christelle s'est d'abord orientée vers une Maîtrise « entraînement » jusqu'en 1996, mais a souhaité se tourner vers une Licence « Éducation et motricité » l'année suivante pour obtenir brillamment le CAPEPS en 1998. Pour préparer les JO de 2000, elle occupera

un poste à la direction régionale de l'UNSS de Nancy-Metz.

Elle décide enfin de mettre un terme à sa carrière internationale pour fonder une famille (elle dit fort modestement que ses enfants sont les meilleurs résultats de sa carrière) et s'investir dans son métier de professeure d'EPS.

L'influence du vécu de sportive de haut niveau sur sa pratique professionnelle.

Christelle martèle, contre de nombreuses idées reçues (provenant d'ailleurs parfois de collègues) que le sport de compétition peut et doit être éducatif. Elle résume d'une phrase forte de sens l'évolution de sa pratique professionnelle depuis son entrée dans le métier. Elle dit être passée progressivement du « Quand on veut, on peut » hérité de son vécu de sportive de haut niveau au « Quand on peut, on veut ».

Elle s'attache donc essentiellement à créer les conditions pédagogiques et didactiques qui permettent à chaque élève **de pouvoir d'abord pour ensuite vouloir faire et réussir à son niveau.**

Elle s'investit également dans le cadre de son AS. et au sein de l'UNSS, dépassant largement chaque semaine son forfait de 3h. Elle anime la section sportive aviron de son collège qu'elle qualifie régulièrement pour les championnats de France.

Au sein de notre syndicat, en plus de sa mission de secrétaire départementale, elle a pris la responsabilité du dossier UNSS au niveau académique. Elle fait partager aux Ilègues et aux instances ses convictions profondes et dénonce quelques dérives du pilotage de l'UNSS qui mettent en avant une vitrine de communication au détriment parfois de l'essence même de l'activité au sein de l'A.S. et du fonctionnement.

Conclusion

Un immense merci à Christelle Schulte de nous avoir permis de remonter son passé olympique de sportive de haut niveau. Merci pour la qualité de ses convictions et pour son authenticité.

Patrick CHEVALLIER



Quelques suggestions de lecture proposées par Patrick CHEVALLIER



“Plus grands que le monde”

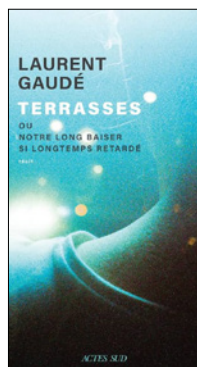
de Meredith HALL

Ce roman commence comme une histoire simple, presque banale. Il s'agit de l'histoire de Tup Senter, de sa femme Doris et de leurs trois enfants. Tup a repris l'exploitation de la ferme familiale dans le Maine au début des années 1950. La famille vit de labeur, de complicité, d'activités extérieures au grand air, de joies simples. Cette « bulle » de bonheur semble parfaite jusqu'au moment où une terrible tragédie se produit et va ébranler les fondations familiales. Les membres de la famille s'attribuent tous une part de responsabilité dans le drame. Face à la douleur, chacun va réagir comme il peut. Des fossés se creusent, des rapprochements s'opèrent...

Cette histoire qui se déroule sur une vingtaine d'années est bouleversante. L'auteure aborde les thèmes du renoncement, de l'acceptation, de la fuite, du pardon...

D'une tragédie, elle réussit à faire un texte lumineux.

Un premier roman remarquable.



“Terrasses ou Notre long baiser si longtemps retardé”

de Laurent GAUDÉ

Si j'avais une crainte avant la lecture de ce récit de Laurent Gaudé, c'était celle d'être confronté à une évocation douloureuse des attentats qui ont frappé Paris le 13 novembre 2015. Si l'auteur ne travestit pas la réalité des horreurs, il le fait d'une plume poétique avec sensibilité et empathie.

Il donne la parole à quelques témoins et victimes du matin au soir de cette funèbre journée. Des sœurs jumelles qui se retrouvent pour leur anniversaire, des amoureux buvant un dernier verre, des soignants, des policiers...

Si Laurent Gaudé restitue la souffrance, la tristesse, la détresse, il nous invite aussi à partager les vagues de solidarité, d'amour et d'humanité qui se sont déroulées.

Un récit magistral.



“Petiotte”

de Benoît PHILIPPON

Gus a tout raté : sa scolarité, sa vie professionnelle, son mariage et sa paternité. Les relations qu'il entretient avec sa fille « la Petiotte » deviennent sporadiques. Au RSA, il loge dans un hôtel vétuste grâce à la bénédiction de son propriétaire. La décision de la juge aux affaires familiales de lui retirer son droit de visite va le faire basculer. À situation désespérée, réponse extrême : Gus décide de prendre en otage tous les occupants de l'hôtel avec la complicité de Cerise, une prostituée qui s'est ralliée à sa cause. Il exige de pouvoir utiliser un avion pour emmener sa fille au Venezuela.

Ce roman dresse une galerie de personnages aussi atypiques qu'attachants : un SDF bourru, deux amants qui se retrouvent chaque semaine dans cet hôtel, une jeune femme enceinte et en situation irrégulière, un livreur de pizza...

Cette prise d'otage va virer rapidement à une succession de situations cocasses, inattendues et pleines d'humanité.

Un roman explosif et drôle.



“Katie”

de Michael Mc DOWELL

En 1871, aux Etats-Unis, Philomena Drax, une jeune femme désargentée et intrépide qui vit dans la misère avec sa mère, reçoit une lettre de son grand-père avec lequel la famille n'a plus de contact depuis longtemps. Ce vieil homme, qui dispose d'un solide pactole, mais craignant pour sa vie, appelle sa petite-fille au secours. Il est en effet maltraité par la famille Slape, composé de sa bru, de son nouveau mari et de Katie, la fille de ce dernier.

Entre Philomena qui rêve de vengeance et Katie attirée par le meurtre et par l'argent, va alors s'engager une lutte implacable.

L'histoire, hors norme qui va suivre, est époustouflante et sa lecture jubilatoire. Les admirateurs de Dickens seront servis.

L'auteur avait déjà reçu un beau succès critique avec sa série Blackwater parue ces dernières années avec les magnifiques couvertures proposées par les éditions Tous-saint Louverture.

Un roman addictif, impossible à lâcher avant le dénouement.



NOTRE DERNIÈRE EXPO D'AVRIL 2024

« L'ATELIER » : 4 femmes qui se retrouvent régulièrement dans l'atelier du sculpteur qui les a initiées, guidées, amenées à « s'exposer », sculptent la Pierre, la Terre, le Bois, depuis 20 ans pour certaines, 30 ans pour d'autres. Leur dernière exposition collective a eu lieu début avril 2024 à Valence pendant une semaine.

Syndicalisation du 15 mai 2024

Nous sommes **1 245** syndiqué-es dont **93** nouveaux-elles, soit 61,7 % de l'ensemble des départs à la retraite en 2023.

- Re-syndiqué.es : **24** dont 5 de 2021-2022 et 1 de 2020-2021.
- Non à jour : **151** dont 56 nouveaux-elles.
- Final 2023 : **1 247**

L'âge de départ à la retraite est de plus en plus tardif.

DÉPART À :

- 66 ans : 2 hommes / 1 femme
- 65 ans : 5 hommes / 1 femme

- 64 ans : 15 hommes / 10 femmes soit 28 %
- 63 ans : 15 hommes / 12 femmes soit 30 %

L'ÂGE LÉGAL

- 62 ans : 12 hommes / 11 femmes
- 61 ans : 1 homme / 2 femmes
- 60 ans : — / 2 femmes

(4 femmes nées entre 1964 et 6 en 1968 parties cette année).

228 retraité-es âgé-es de 80 à 90 ans. 620 de plus de 70 ans.

96 ans : **1** - 95 ans : **1** - 94 ans : **1** - 93 ans : **3** - 92 ans : **2** - 91 ans : **5** - 90 ans : **6** = **19** de 90 ans et +)

- 90 ans et + : **19**
- 85 ans et + : **67 228**
- 80 ans et + : **141**
- 75 ans et + : **295**
- 70 ans et + : **324 1 102**
- 65 ans et + : **483**

La syndicalisation reste stable, ce qui est réconfortant compte tenu que les années à venir marqueront une forte baisse des départs à la retraite.

Louise GAVARY



Séjours

Depuis quelques années, l'organisation des séjours « retraité-es » rencontre des difficultés et 2024 est la première année sans proposition.

Lors de la dernière réunion de notre secrétariat, nous avons essayé de comprendre ce recul :

Les contenus de nos séjours proposent-ils des activités satisfaisantes pour toutes et tous ?

Tiennent-ils compte des attentes de chacun et chacune ?

Le coût total n'est-il pas rédhibitoire, notamment quand il s'agit de couples participants ?

Le renouvellement des lieux de séjours est-il suffisant ?

Est-il difficile actuellement de trouver un lieu d'hébergement dans certaines régions ?

De trouver des volontaires pour l'organisation des séjours ?

Pourtant aucun-e d'entre nous n'envisage que le SNEP « retraité-es » renonce à ces instants et ces lieux de rencontres, de découvertes et de convivialité.

Nous gardons l'espoir, et l'envie, de voir se réhabiliter ces séjours, puisqu'en 2025 un séjour Ardèche pourrait être mis en place.

L'amorce d'un retour pour d'autres propositions ?

Louise GAVARY

